

Un message de l'ambassadrice Simon

En 1994, Mary Simon a été nommée première ambassadrice du Canada aux Affaires circumpolaires. Mad. Simon est une Inuk originaire du Nunavik (nord du Québec), longtemps active dans le domaine de la radiodiffusion ainsi que dans celui des politiques gouvernementales sur le Nord et les autochtones. Elle a été honorée pour son travail, et nommée notamment à l'Ordre du Canada et à l'Ordre Gold du Groenland. En avril 1996, Mad. Simon a reçu le Prix national d'excellence décerné aux autochtones pour son œuvre dans le domaine de l'environnement et pour avoir sensibilisé le public aux défis qui se posent aux Inuit du Groenland, de l'Alaska, de la Russie et du Canada, et pour promouvoir des solutions à ces problèmes.

Le Canada souhaitait depuis longtemps la création d'un Conseil de l'Arctique. La nécessité d'un forum international qui permette la coopération entre tous les pays circumpolaires et auquel participeraient tous les peuples nordiques eux-mêmes nous paraissait évidente.

Le Conseil est une nouvelle initiative de coopération internationale destinée à promouvoir la protection de l'environnement ainsi qu'un développement durable et équitable, qui tient compte du bien-être économique, social et culturel des autochtones du Nord.

La Stratégie de protection de l'environnement arctique (SPEA), lancée en 1991 par les huit pays membres du Conseil, en fera partie intégrante. D'apparence vierge et lointaine, la fragile écologie de l'Arctique est vulnérable aux polluants transportés à longue distance provenant de produits chimiques toxiques, de déchets faiblement radioactifs, de déversements de pétrole, du suintement des déchets miniers, de la surpêche et du réchauffement de la planète, entre autres. La SPEA surveille des projets conjoints de lutte contre la pollution, de prévention d'une plus grande dégradation de l'environnement arctique et de conservation de la flore et de la faune arctiques.

Jusqu'à récemment, les grands problèmes circumpolaires touchant la protection de l'environnement et le développement social et économique étaient examinés

de façon isolée. Sous les auspices du Conseil, ils peuvent être considérés d'une manière plus équilibrée. Cette approche, qui lie la protection de l'environnement, le développement durable et les droits de la personne, est conforme aux principes auxquels les huit pays de l'Arctique, en tant que membres de la communauté mondiale, ont souscrit en vertu de la Déclaration de Rio, d'Action 21 et de la Convention sur la biodiversité.

Au Canada, durant cette première année d'existence du Conseil, je rencontrerai des groupes de Canadiens et de Nordiques intéressés afin d'entendre leurs idées sur les façons d'améliorer la protection de l'environnement, les perspectives économiques, l'éducation, la santé et d'autres aspects de la vie dans le Nord. Le défi pour nous sera de convertir ces idées en mesures concrètes et efficaces.

Les Autochtones de l'Arctique ont toujours souligné que la première étape de la réalisation du développement durable et équitable consiste à reconnaître le lien fondamental entre la diversité culturelle, les différents systèmes d'apprentissage et une connaissance plus approfondie des processus environnementaux et écologiques. Je souhaite sincèrement que le Conseil de l'Arctique ouvre la voie à des programmes innovateurs qui respectent à la fois la diversité et l'intégrité culturelles de l'environnement arctique. ❁

L'Association des minorités autochtones du Nord, de la Sibérie et des régions extrême-orientales de la Fédération de Russie (AKMNSSDV, R.F.)

L'AKMNSSDV, R.F. est une organisation non gouvernementale qui représente les intérêts culturels, économiques, environnementaux, politiques et sociaux des 31 peuples autochtones du nord de la Russie, soit une population de plus de 200 000 personnes. L'Association a été fondée en mars 1990 et a adopté son nom actuel en novembre 1993 lors de son second congrès.

En mars 1994, elle est enregistrée à titre d'organisation publique auprès du ministère de la justice de Russie.

La charte de l'Association définit ses principaux objectifs comme suit :

- favoriser l'unification des peuples autochtones du Nord;
- défendre leurs droits et leurs intérêts;
- résoudre les problèmes de développement socio-culturel et économique de ces peuples.

Le programme de l'organisation porte sur des questions comme l'autodétermination, la sauvegarde des droits, la préservation de l'identité et l'environnement.

La Conférence circumpolaire des Inuit

La Conférence circumpolaire des Inuit est une organisation internationale qui représente environ 130 000 Inuit vivant dans les régions arctiques de l'Alaska, du Canada, du Groenland et de la Tchoukotka (Russie).

Les principaux objectifs poursuivis par la Conférence sont :

- développer et encourager les politiques à long terme pour sauvegarder l'environnement arctique;
- favoriser un partenariat entier et actif en faveur du développement politique, économique et social des régions circumpolaires;
- assurer la reconnaissance du droit des Inuit à l'autodétermination et de leurs droits égaux en tant que peuple.

Sciences et technologie dans le Nord

L'exploration et la mise en valeur des ressources naturelles des régions arctiques se développent rapidement et mettent en évidence la nécessité d'approfondir nos connaissances scientifiques sur cette région dotée d'un environnement unique en son genre. Les activités scientifiques et technologiques de Ressources naturelles Canada (RNCAN) contribuent à enrichir cette base de connaissances.

RNCAN collabore avec divers organismes publics, universités et instituts de recherche internationaux pour veiller à ce que la mise en valeur des ressources naturelles nordiques n'ait pas d'effets nocifs sur l'environnement. RNCAN appuie en outre les recours aux connaissances traditionnelles et la participation significative des autochtones dans la mise en valeur et les prises de décisions relatives à l'environnement.

La recherche scientifique du ministère dans le Nord recouvre cinq programmes :

• **Minéraux** : Les géoscientifiques de RNCAN fournissent des cartes géologiques, des modèles de repérage et de localisation des gisements ainsi que des concepts et des technologies d'exploration

innovateurs facilitant à l'industrie la découverte de nouvelles ressources minérales. La recherche accomplie au ministère est également axée sur l'accroissement de l'efficacité de la production minérale.

• **Énergie** : Les images tridimensionnelles précises des bassins sédimentaires qui s'étendent dans le Nord canadien servent à découvrir de nouvelles ressources et à évaluer leur potentiel. Les relevés géoscientifiques et les études techniques qui portent sur les fonds marins procurent des données utiles pour le choix des emplacements des puits de pétrole et de gaz au large des côtes, pour l'évaluation des répercussions environnementales et pour la localisation des pipelines et des installations de chargement et d'expédition. Le ministère est en outre à la recherche de ressources énergétiques de remplacement et renouvelables et étudie des façons de réduire les effets sur l'environnement des combustibles à base d'hydrocarbures et de biomasse.

• **Foresterie** : Les chercheurs de RNCAN surveillent les écosystèmes forestiers du Nord canadien et élaborent des façons de protéger et d'améliorer la santé, la diversité et la productivité.

• **Géomatique** : Au moyen d'une technologie de pointe en télédétection, en positionnement global et en relevés, RNCAN recueille et publie un éventail d'informations géographiques sur le Nord canadien. Ces données servent à délimiter les frontières nationales et internationales, à produire des cartes topographiques et aéronautiques et à présenter une image globale des zones continentales.

• **Santé, sécurité et protection de l'environnement** : Une vaste gamme d'activités, allant de l'analyse des dangers naturels à l'étude du changement climatique pour protéger les écosystèmes fragiles de l'Arctique, visent à protéger non seulement la santé et la sécurité des Canadiens, mais également leur environnement.

La plupart des recherches réalisées dans l'Arctique, que ce soit par les scientifiques de RNCAN ou par ceux d'autres organismes gouvernementaux, d'universités ou de l'industrie, nécessitent un appui logistique. Cet appui leur est offert par RNCAN, qui coordonne les besoins en services aéronautiques et autres à partir de deux bases situées dans l'Arctique.

Pour de plus amples renseignements sur les activités de RNCAN, veuillez consulter le Web à l'adresse suivante : <http://www.nrcan.gc.ca>. ❁

La Conférence estime que le Conseil arctique est une étape essentielle vers la définition de politiques arctiques globales et la mise en œuvre de mesures coordonnées afin de résoudre les nombreux problèmes sociaux, économiques et environnementaux qui permettront d'assurer le bien-être des Inuit et l'intégrité de l'environnement arctique.

Le Conseil saami nordique

Le Conseil saami nordique est un organisme de coopération entre les Saamis de Norvège, de Suède, de Finlande et de Russie. Le Conseil

saami nordique est aussi inscrit à titre d'organisation non gouvernementale auprès des Nations unies. Il existe depuis 1956.

Le Conseil surveille et défend les intérêts économiques, sociaux, culturels et éducatifs des Saamis. Il appuie et renforce l'unité et la compréhension des Saamis entre eux tout en faisant connaître ce peuple et ses objectifs politiques. La reconnaissance des Saamis en tant que peuple et l'assurance qu'ils pourront continuer de vivre sur leurs terres ancestrales constituent une partie du programme du Conseil. ❁